

## Bilan des radars positionnés sur la commune en 2023-2024

Les deux radars ont été positionnés :

- Le long de la VM 751A, route limitée à 70 Km/h,
- Rue du Sacré Cœur, rue limitée à 30 Km/h, dans laquelle beaucoup de piétons circulent.

L'objectif de ces radars est d'amener les conducteurs à prendre conscience de leur vitesse, particulièrement lorsqu'elle est excessive par l'affichage instantané et rouge.

### VM 751 A - Relevés du 09/2023 à 06/2024

<i>Limite 70 Km/h</i>	<b>Véhicules allants vers l'échangeur</b>	<b>Véhicules allants vers Bouaye</b>
Nombre moyen de véhicules	1 662 véhicules/ jour	1 603 véhicules / jour
Vitesses moyennes enregistrées	61.32 Km/h	61.45 Km/h
Nombre de véhicules à plus de 100 km/h	0.06 %	0.07 %

Le nombre moyen de véhicules au quotidien témoigne que cette route est très fréquentée dans les deux sens de circulation.

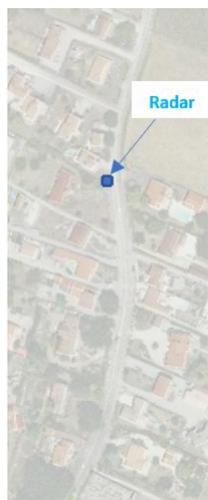


Toutefois, on constate que la limitation est plutôt bien respectée, avec 85 % des véhicules pour lesquels la vitesse est inférieure au 70 Km/h et dans les deux sens.

Il reste toujours des conducteurs « rebelles » avec moins de 0.1% de passages à plus de 100 Km/h.

### RUE DU SACRE CŒUR - Relevés de 09/2023 à 06/2024

	<b>Véhicules entrants (vers le bourg)</b>	<b>Véhicules sortants (vers la sortie du bourg)</b>
Nombre moyen de véhicules	115 véhicules/ jour	135 véhicules / jour
Vitesses moyennes enregistrées	31.20 Km/h	35.51 Km/h
Nombre de véhicules à plus de 50 km/h	1.24 %	5.51 %



L'emplacement du radar dans cette rue du Sacré Cœur est dans la centralité.

Les vitesses moyennes enregistrées sont légèrement supérieures à la limite des 30 Km/h.

Dans le sens « entrée vers le bourg », 49.7% des véhicules respectent la limite et 49 % roulent entre 30 et 50 Km/h.

Dans le sens « sortie du bourg », la répartition est un peu différente : 29.5% des véhicules respectent la limite et 65 % roulent entre 30 et 50 Km/h.

Les rares passages entre 70 et 85 Km/h ont eu lieu la nuit et plutôt en sortant du bourg.

*Pour rappel, les radars captent les vitesses à environ 50-80 m en amont.*

Respectons les limitations de vitesse ! C'est éviter les accidents, baisser les nuisances sonores et améliorer la sécurité de tous !